

# LE FRONDEUR

JOURNAL SATIRIQUE



O Marie, qu'on sive sans pécher... quand on voit certaines candidates-hués!!

# LE FRONDEUR

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

ABONNEMENTS :  
Un an . . . . . fr. 5 50

Bureaux :  
12 - Rue de l'Étuve - 12  
A LIÈGE

RÉDACTEUR EN CHEF

NIHIL

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :  
Texte : La ligne. . . . . fr. 00 25  
Illustrées : Par mois » 15 00  
RÉCLAMES :  
La ligne . . . . . » 1 00

On traite à forfait.

Toutes les correspondances doivent être adressées au bureau du Journal, rue de l'Étuve, 12, à Liège.

SOMMAIRE : A la rescousse (Aspic). — Coups de plume (Fix). — Apologie du mariage (Karpette). — Congrès des Instituteurs (B.B.). — Ça et là (Colline). — Piqûres (Aspic). — Musique (Crac). — Necrologie. — Prostitution (Grammont). — Théâtre royal de Liège (Inap). — Pavillon de Flore (Polyte). — Petites correspondances. — Réclames.

Un vent de fronde,  
S'est levé ce matin ;  
Je crois qu'il gronde,  
Contre?.....

## A la rescousse !

Trois jours encore, et nous connaissons enfin, les candidats qui vont se soumettre au Poll de l'Association libérale.

Faisons des vœux ardents pour qu'ils soient nombreux.

De là dépend le succès du libéralisme en octobre. Il nous faut des hommes nouveaux, — les autres ayant, en partie du moins, fait montre de qualités... trop modestes — ou, sinon gare la chute !

Il y a surtout certaines personnalités qu'il faut absolument sacrifier et les renvoyer aux douceurs de la vie de famille. Ceux-là ont cru, à certain moment, qu'en eux, il y avait l'étoffe des grands hommes, et qu'ils pouvaient se consacrer à la chose publique. Tout le monde peut se tromper n'est-ce pas ! Ils se sont présentés, ont montré leur valeur... que l'on n'apprécie peut-être pas justement. Le grand jury va les blackbouler. Rien de plus juste.

Mon Dieu le moment sera dur pour ceux-ci ; mais enfin le libéralisme doit passer au dessus de quelques avaries causées à la vanité de certains de ses enfants et songer d'abord à servir la grande cause qu'il a à soutenir en envoyant siéger des hommes intelligents et qui ont réellement le génie des affaires.

\* \* \*

Or, il y a, parmi les conseillers sortants, des hommes tels que MM. Bérard, Capitaine, Dewez, Warnant et Ziane qui, à des

titres et à des degrés différents, ont certainement déplu à l'opinion publique. Il y en a d'autres que nous pourrions citer.

Ces messieurs, se représentant devant le corps électoral, échoueraient probablement et feraient place à des catholiques.

Or cette fâcheuse éventualité doit nous être épargnée.

De plus il faut que les candidats nouveaux se présentent nombreux.

Il faut qu'ils ne se laissent pas, une fois, entrés, fermer la bouche par leur nouveaux collègues. Il faut qu'ils aillent se placer à côté de ceux qui, nommés récemment, ont commencé un système d'opposition au conseil que, malheureusement ils ne peuvent poursuivre parce qu'ils se sentent trop seuls.

Il faut qu'ils aient les capacités voulues, le libéralisme bon teint, la tenacité dans leurs opinions. Il ne faut pas que dès qu'ils auront assis leur derrière sur la basane communale, ils se croient cloués et sentent leur langue se glacer dans leur bouche.

Or il se présente, dit-on, des hommes ayant tout ce qu'il faut pour faire des candidats modèles. Il en est d'autres que nous aurions voulu voir arriver et qui se cachent modestement.

Ainsi, parmi ceux-ci un démocrate sincère, un homme rempli d'expérience, ayant toutes les qualités requises pour faire un bon candidat, mais malheureusement *blindé* d'une modestie outrée que les plus forts calibres aursient de la peine à transpercer : M. Victor Colette, un honnête homme s'il en fût et qui ne résisterait peut-être plus si on lui disait qu'il est quelquefois, dans certaines circonstances difficiles *du devoir* d'un citoyen, d'accepter les charges qu'il n'ambitionne pas. Je sais bien que Victor Colette n'est pas de l'Association, mais ce n'est là qu'une difficulté peu sérieuse ; car tous les membres de cette association en dehors des grands lamas, se feraient un honneur de voter pour lui.

Ah ! si l'on avait à compter sur de pareilles personnalités !

Et M. Dwelshauvers, le président de l'Est, lui qui jusqu'à présent, s'est montré toujours si progressiste et a aidé à pousser le libéralisme de Liège dans une voie plus franche, ne le verra-t-on pas inscrit en tête de la liste des présentés ?

Et... Mais ! ici, il faut que j'entreouvre une parenthèse.

Nous sommes actuellement en plein dans le mouvement créé en faveur de la réforme électorale. Nous sommes tous, du moins, ceux qui se sentent quelque conviction vraiment libérale dans le fin fond de leurs entrailles, nous sommes tous partisans d'une large extension du droit de suffrage.

J'espère bien que chacun des candidats se verra interpeller sur cette importante question et qu'il aura à répondre d'une façon catégorique.

Or, à Liège l'un des protagonistes les plus ardents de cette question, celui qui a su « attacher le grelot » dans ce boulevard de doctrinarisme, celui qui récemment, vient de donner avec un véritable courage une conférence en faveur du suffrage universel, conférence qui a obtenu un magnifique succès, en un mot : Th. Blanvalet, pourquoi ne se porterait-il pas ? C'est un écrivain de mérite, un instituteur regretté par ses anciens frères, un orateur de valeur, un garçon qui possède des qualités sérieuses ?

Et le savant docteur Borlée celui-là même qui soutient contre Potentastère 1<sup>er</sup> cette lutte qui tournera certes à son avantage — n'a-t-il pas des opinions suffisamment comme pour que nous le préconisions ici ?

Eh bien allez leur en causer ! Il serait peut-être capable de vous arracher les yeux !

\* \* \*

Nous pourrions en citer tant d'autres !

Quoi qu'il en soit, qu'on se hâte, qu'on nous mette en présence de candidatures

nombreuses et revêtant un caractère sérieux et nous sommes persuadés que tous les paillasses calotins resteront parfaitement sur le carreau au mois d'octobre.

ASPIC.

## AVIS

Pendant la période électorale — c'est-à-dire pendant tout le mois d'octobre — le **FRONDEUR** paraîtra tous les jours, sans gravure.

UN NUMERO  
**CINQ CENTIMES**

L'édition hebdomadaire illustrée continuera à paraître le dimanche.

## Coups de plume.

I

A certaine école normale  
On bourre de bonne morale  
De sciences et de savoir  
Les élèves. Il faudrait voir !  
L'estomac seul est en souffrance :  
On veut remplacer le dîner  
Par une docte conférence  
Que l'économe vient donner.

II

On dit que la femme à Scarron,  
Lorsque le gigot de mouton  
Manquait sur sa table frugale,  
Par quelque conte plein d'esprit,  
Des hôtes trompait l'appétit.  
Hélas ! à l'école normale  
L'économe n'a même pas  
D'esprit à servir aux repas !

## Apologie du mariage

Vous savez qu'il existe en Belgique une « Société de la Moralité publique » qui a pour président M. Emile de Laveleye, et dont le double but, est :

En premier lieu, « de combattre le système « en vigueur de réglementation de la prostitution et d'enlever à celle-ci tout caractère « de tolérance et de complicité officielle. »

En second lieu « de travailler au relèvement des femmes tombées. »

Si nous voulions être facétieux nous dirions que c'est là un but bien agréable de relever des femmes qui tombent. Mais il faut être sérieux, car l'immoralité la plus épouvantable enlace aujourd'hui notre pauvre monde et c'est un but vraiment noble que poursuivent les fondateurs de la Société de moralité publique.

J'ai lu la circulaire émanant de cette société et je n'ai point vu qu'elle fit valoir le mariage comme remède certain à l'extension de la prostitution.

Aujourd'hui il est admis qu'un homme ne

peut se marier avant l'âge de trente-cinq à quarante ans.

Alors il fait une fin.

Mais souvent ayant atteint cet âge, il est bon à mettre hors service pour cause d'usure. Il ne peut, dans ces conditions, courir les risques d'une union dangereuse pour sa... coiffure; d'ailleurs, blasé qu'il est, en voudrait-il?

Se marier jeune est difficile. On ne se fait une position certaine qu'à l'âge de trente ans et les demoiselles se font aujourd'hui des toilettes qui coûtent les yeux de la tête.

Donc, on ne se marie plus ou presque plus.

Qui en profite? les maisons de débauchés!

Qui en subit les conséquences? De malheureuses jeunes filles, qui faites pour aimer, n'ont aucune position à espérer dans notre bête de société, et ont malheureusement des goûts pour le luxe particulier à notre époque.

Combien d'entre elles résistent aux serments hypocrites d'un tas de jeunes cyniques, qui voyant autour d'eux, tant de beaux exemples ne croient pas mal faire, parce qu'ils font comme les autres.

La prostitution se propagera d'autant plus que les mariages diminueront.

Voulez-vous au contraire l'anéantissement complet de ce monstre horrible qui étouffe notre société?

Poussez à ce que l'on se marie jeune.

Au lieu de prendre comme épigraphe des citations de Bost, Tieleman, ou Mirabeau, mettez tout simplement:

Gai, gai marions-nous,

Le mariage est fort sage.

Et vous m'en direz des nouvelles.

KARPETH.

## Le Congrès des Instituteurs

### AUX TARTUFFES DES FEUILLES CLÉRICALES

Quand le hibou lugubre aperçoit la lumière,

Il regagne son antre obscur

Et l'on entend alors des plaintes de colère

S'échapper de ce nid impur

C'est un cri rauque et dur qui traverse l'espace ;

A ces accents disgracieux,

On voit, avec mépris, le voyageur qui passe,

S'éloigner de ces tristes lieux.

Ainsi quand du progrès les flammes glorieuses

Eclairent les prés et les monts,

Des fils de Loyola les cohortes haineuses

Regagnent leurs antres profonds,

D'où s'échappent des flots de fiel noir et de bave,

Qui s'efforce de souiller tout

Tel le serpent insulte à l'aigle qui le brave,

Et le regarde avec dégoût.

Comme jadis à Rome, aux jours de la victoire,

Près du char du triomphateur,

On entendait rugir la voix diffamatoire

De l'ignoble esclave insulteur,

Les tartuffes visqueux, du fond de leur repaire

Avec des cris de désespoir,

Insultent vainement à la fête scolaire,

La noble fête du devoir.

Ah ! l'on ne voyait là, moine ni petit frère :

On pouvait, en sécurité,

Y mener ses enfants, sans blinder leur derrière,

Car, même dans l'intimité,

Il ne se passait pas de ces scènes infâmes,

Qu'on voit au confessionnal,

Laches, où vous souillez les filles et les femmes,

Qu'un préjugé toujours fatal

Conduit entre vos mains, déplorables victimes

D'un fanatisme qui périt,

Pour faire large place aux doctrines sublimes

Que dictent le cœur et l'esprit.

Insultez, insultez, nous méprisons la rage

Que vous inspirent nos succès ;

Quand nous nous rencontrons, souillant notre pas,

Nous prenons moins que des balais ; [sage-

Car on ne pourrait pas vous souffleter la joue ;

Celui qui tenterait cela,

Devrait, pendant huit jours, se laver de la boue,

Que laisserait ce contact là !

B. B.

## Cà et là.

Monsieur X de Spa, époux d'une femme charmante, mais malheureusement peu lettrée, a été nommé chevalier de l'Ordre Léopold sans s'y attendre et sans trop savoir pourquoi

Le jour où sa nomination parut au *Moniteur*, madame était en course. Un employé fut dépêché à sa recherche pour lui apprendre la bonne nouvelle.

— « Madame ! madame, s'écrie l'employé » en apercevant sa patronne, monsieur est » nommé chevalier — chevalier ! mais il » ne sait pas monter à cheval. »

(absolument authentique.)

\*\*\*

Un pilier de cabaret, parti l'année dernière pour le royaume des taupes, répétait chaque matin en prenant sa première goutte : « Place toi bien ma charmante, car il y aura foule avant ce soir. »

COLLINE.

## Piqures

Nous avons assisté lundi dernier au procès que Jean Fontaine plaidait devant l'opinion publique.

Le grand orateur n'a pas été amusant du tout !

Or, vous savez que l'ermite de St-Maur demandet à être émoustillé par les interruptions qui se croisent en tout sens. Les plus saugrenues sont les meilleures. Vous dire les sorties, les digressions, les diversions sans fin que cet Emile d'Emilio Castelar a faites, serait chose impossible.

Une note joyeuse cependant : le divin parleur a déclaré qu'il poserait sa candidature aux prochaines élections communales.

En pierreuse.



nicolas nicolas  
à ha-ha-ha...

ça qui te paie une  
gotte de Dou binaone frè

au cœur.



ça c'est des carabistouilles,  
un beau quartier, de  
belles toilettes!!! voilà ce  
qu'il me faut "chéri."

tu le sais je  
t'aime, mon  
cœur!

Actualités.

une étoile filante!



mon cœur à celui qui le premier  
me reconnaîtra.

M<sup>r</sup> le Docteur et s'botrpe.



gel tin Docteur, ces' ton marcou.  
min jô erou qui l'a des frès ou des soiers

~

Plats du jour, par Tempo.



Ammann  
de Ximbourg.  
Suss.  
Traduction de flamand.

M<sup>r</sup> le B<sup>me</sup>, on ne sait plus ou  
dicharger les immondices.  
au balai, mon ami, au balai  
là on en use beaucoup!

Variétés

Pierre se tait de l'enquête scolaire, j'ai vu si M<sup>r</sup>  
que les lois du pape allaient avant celles des ministres  
ils m'ont ri au nez... les imbéciles!

Et bien fermier voulez-vous goûter  
un morceau de melon?

Collique tu auras la 2<sup>me</sup> bouteille  
quant à Marianne, j'en ai que  
celle là et je la garde... pour moi!

Quel vin, quel air  
une bonne bouteille  
pariella et Maria  
après... bigre!

Excusez, Moni, M<sup>r</sup> le comte  
chez nous, voyez-vous, il n'y a  
que les pourceaux qui mangent  
de ça.  
- qu'un belle caboute!



Alors il y aura encore de beaux jours !  
 Mais n'est-il pas à craindre que comme on le fit lors de ses propositions d'annexion de la Belgique à la France, on ne lui réponde une fois de plus : Fontaine, nous ne boirons pas de ton eau ! J'ai omis de vous dire qu'il y a eu quelque tapage pendant la... représentation et que la police, qui se tenait cachée dans les couloirs, ne s'est pas montrée un seul instant. Était-ce le résultat d'instructions qui lui avaient été données. Nous n'en savons rien. Quoi qu'il en soit, elle devrait toujours être là pour faire respecter une de nos plus grandes libertés : la liberté de réunion.

\* \* \*

**A propos de police.** Vous savez que les promenades sur les boulevards sont désormais interdites. Des gamins lancent dans les arbres des projectiles de toute nature afin d'abattre quelques marrons et risquent à tout moment de tuer les péhyrides qui osent encore s'aventurer. L'aimable police laisse faire et continue à mettre toute son activité dans la recherche des affreux bandits qui s'oublent contre les murs.

Une petite fille a eu le crane fendu, lundi dernier, place du Théâtre. Les gamins n'en continuent pas moins leur jeu de plus belle.

Il est vrai que la victime de lundi n'a été atteinte qu'à moitié : un crane fendu ce n'est pas suffisant, il faut une tête complètement cassée.

Alors on avisera... peut être.

\* \* \*

**D'après l'avou** des feuilles catholiques elles-mêmes, le mot qui fait le plus d'effet sur les curés passant devant la Commission d'enquête, présidée par le jovial Bouvier, est celui-ci :

« Taisez-vous où je vous fais empoigner par les gendarmes. »

Il paraît que c'est d'un effet irrésistible, nos terribles porteurs redeviennent aussitôt doux comme des agneaux. Ce que c'est que le prestige du bonnet à poils sur ces braves à trois idem.

\* \* \*

**La Gazette** rapporte les nombreux miracles dus à la généreuse intercession de Notre-Dame de Lourdes. O ! la boutique marche admirablement. Des faits ? En voici :

Une malade est atteinte de paralysie qui lui tient tout le côté droit. Elle prend le train de Lourdes. Au terme du voyage, quelqu'un crie : Lourdes ! Lourdes !

Anna Noël, la malade, met le nez à la portière, une poussière pénètre dans son œil gauche, qu'elle frotte vivement. Or, pendant qu'elle tenait son œil gauche caché, elle s'aperçoit que son œil droit voit tout seul.

Ainsi voyez, quel magnifique résultat ! ce n'est plus seulement l'eau de Lourdes qui possède les propriétés curatives tant renommées, mais encore LA POUSSIERE de Lourdes. Il suffit d'aller se promener à-bas et rapporter un peu de cette poussière bienfaisante, ne fût-ce qu'à la semelle de ses souliers, et l'on voit tout le bénéfice que l'humanité tout entière pourra en retirer.

\* \* \*

**Un autre malheureux** était atteint de paralysie avec atrophie progressive à la suite « d'intoxication saturnine » (!!) Il se traînait péniblement sur un bâton, et on riait, « selon la coutume, » de le voir partir pour la guérison.

« Il ne se décourage pas. Arrivé, il plonge, replonge tant et si bien qu'il se prétend complètement guéri. » Un prêtre présent veut le contredire, alors il s'anime :  
 « Monsieur le prêtre, dit-il, vous avez des bonnes

»jambes ? — Oui. — Eh bien suivez-moi. Et il part » comme une flèche et monte jusqu'au Calvaire.

Et bien voilà qui est édifiant. Vous partez « plomb, » vous revenez légèrement, comme M. Micha, professeur de danses...

\* \* \*

**Seulement** je n'ai vu rapporter nulle part ce miracle étonnant qu'on me certifie être vrai.

Un pauvre estropié ayant une jambe de bois, entre dans la piscine. Il prie Notre-Dame avec ferveur.

Quand il sort de l'eau... il avait deux jambes de bois

Un autre, un jeune homme de Liège avait pris avec lui une perspective photographiée de la rue Grétry, malheureusement gâtée par les deux perches que l'on sait. Il plonge la reproduction dans la source : une, deux, il la retire... les deux perches avaient disparu.

\* \* \*

**Un magistrat en retraite** a fait sur ce point « que tout accusé devrait jusqu'à preuve du contraire être réputé innocent » d'intéressantes révélations que voici :

« Si l'accusé est calme, cela prouve un empire sur soi-même qui n'appartient qu'aux grands criminels — s'il cède à un emportement provoqué par la violence de l'interrogatoire, il montre son mauvais naturel ; — s'il est réservé dans ses réponses, il ne veut pas se compromettre ; — s'il discute, il cherche à embrouiller l'affaire ; — s'il est d'un maintien simple et digne, c'est un rôle étudié ; — s'il est agité et impatient, le remords l'accable ; — s'il arrive à l'audience vêtu comme il a toujours eu la coutume de se vêtir, il veut poser ; — s'il est négligé dans sa mise, c'est la livrée du crime ; — s'il est bien portant, c'est du cynisme ; — s'il est souffrant, c'est le châtement qui commence ; — s'il parle, il veut braver l'opinion ; — s'il se tait, son silence est un aveu ; — s'il vit, c'est de l'impudence ; — s'il meurt, il a voulu échapper à la loi. »

Et s'il suit l'exemple de ses conseils, en dessinant des bons hommes, au lieu d'écouter, il aura contre lui cette circonstance aggravante d'un nouvel attentat : il « aura voulu tuer le temps ! »

ASPIC.

## Musique.

La maison Ch. Gévaert et fils vient de publier une mazurka arrangée par M. DD. Meuron professeur au Conservatoire royal. Elle est intitulée « qu'en dites-vous ? » ma foi, nous en disons beaucoup de bien et nous sommes certains qu'elle se trouvera bientôt sur tous les pianos car, fort jolie et surtout très-entraînante, elle est en même temps facile à exécuter.

Les premiers motifs de cette mazurka étaient joués l'an dernier par un orgue de la foire ; M. Meuron est entré dans la baraque et les a copiés ; il a ajouté un *trio* de sa composition et le tout arrangé, avec le talent que nous lui connaissons, forme une mazurka qui obtient un très-grand succès chaque fois qu'elle est exécutée à la Trink-hall ou ailleurs.

CRAC.

## Nécrologie

M. Jacques DEOGER propriétaire du *Journal de Liège* est mort la semaine dernière.

Le doctrinarisme a perdu un de ses partisans, le plus honnête et le plus convaincu.

## Prostitutions.

Vous avez lu, comme moi et comme tout le monde — et certainement avec le même dégoût que tout le monde et que moi — le compte rendu du procès de cette Mme Chaudé, que vient d'être condamnée par la cour de Paris à quatre ans de prison pour excitation de mineures à la débauche.

Circonstance aggravante : les mineures que prostituait cette brave dame étaient ses filles. On voit que Mme Chaudé avait, sur l'éducation des demoiselles, des idées qui auraient rudement épaté Fénelon.

\* \* \*

C'est des choses si sacrées et si augustes, la virginité et l'enfance, que personne ne sera tenté, fût-ce un trente-cinquième de seconde, de trouver exagérée la peine infligée à cette immonde coquine. Si jamais gueuse a mérité d'échanger, pendant un bon laps, les élastiques de ses luxurieux sommiers contre la paille de cachots extraordinairement humides, c'est assurément cette femme.

Seulement, il est juste de faire observer — non à la décharge de Mme Chaudé — mais à la charge de la société dans laquelle nous vivons — que, dans cette société, il est pas mal de mères de famille qui, sans être exactement semblables à cette aimable-proxénète, se rapprochent d'elle indéniablement, et qui, encore qu'elles échappent à la vindicte publique, sont blâmables au point de vue de la pure morale.

M<sup>me</sup> Chaudé faisait contracter à ses filles des « liaisons d'argent ». C'est un système d'une insigne malpropreté. Mais les mères qui font contracter à leurs filles des mariages également d'argent, ne nous paraissent pas non plus très propres.

Cependant beaucoup de gens, qui conspuent M<sup>me</sup> Chaudé avec une vertueuse indignation, saluent jusqu'à terre les mères dont je parle et les regardent comme parfaitement honorables.

D'où vient cette illusion ? De ce que, dans le cas de M<sup>me</sup> Chaudé, il ne s'agit que d'amants ; dans le cas des autres, de maris. Pour force gens, qui dit : mariage, dit : moralité.

O puissance absurde des mots ! O humaine jobarderie !

\* \* \*

M<sup>me</sup> Chaudé prostituait ses filles pour de l'argent. C'est un crime devant la loi.

D'autres mères marient leurs filles pour de l'argent. C'est un crime devant la nature.

Cela est si vrai, tenez, qu'un mariage d'argent pourrait presque se raconter dans les

mêmes termes que l'affaire de M<sup>me</sup> Chaudéz.  
A propos de cette dernière, un rédacteur judiciaire s'exprime ainsi :

« Elle avait dressé sa fille à subir toutes les caresses, pourvu que sa virginité restât intacte. »

Ne pourrait-on pas dire des mères marieuses qu'elles dressent leurs filles à subir tous les compliments, toutes les flirtations, tous les enlacements, pourvu que leur virginité reste intacte?... Il faut bien allumer le célibataire. !

Autre extrait du procès Chaudéz :

« Gorre (c'est un banquier, amant de la mère, récemment condamné, lui aussi, pour excitation de mineurs à la débauche) Gorre, après quelques mois de liaison, se lassa de Mme Chaudéz, dont la trente-sixième année avait sonné, et qui lui paraissait trop vieille. Marie, au contraire, dans la fleur de sa puberté, tentait la débauche du banquier, Mme Chaudéz le comprit, et sans hésitation ni honte, comme une catin décrépite qui descend tranquillement au rôle de proxénète, elle prêta son aide à son ancien amant pour lui permettre de posséder sa fille. On fit je ne sais quelle marché, puis, les conditions arrêtées, il s'agit de vaincre les résistances que pouvait présenter l'enfant. Gorre lui offrit des robes et des bijoux, la mère lui souffla à l'oreille d'odieuses maximes. Cependant elle refusait, prise de dégoût. Alors arrivèrent les soupers fins, arrosés de vin excellents. On la conduisit de cabinets particuliers en cabinets particuliers. Et, une nuit, après un copieux repas chez Brébant où, pour me servir de son expression, elle s'était sentie « toute bête » Gorre, qui avait suivi la mère et la fille à leur logis, se glissa dans le lit de celle-ci... Elle l'accepta, sa répulsion était vaincue ! »

Eh bien ! mais c'est un peu l'ordre et la marche de beaucoup de mariages d'argent.

Une mère à un banquier, un propriétaire, un homme riche enfin, pour ami. Quelquefois même, elle a été sa maîtresse ; car n'est-ce pas, Balzac ? -- il y a des mères qui « descendent tranquillement au rôle de proxénètes, et prêtent leur aide à leurs anciens amants pour leur faire épouser leurs filles. »

Il y a, dans la maison, une fille, une enfant, qui, dans la fleur de sa puberté, tente la débauche de l'homme au sac. Il la demande en mariage. On fait je ne sais quel marché, puis, les conditions arrêtées, il s'agit de vaincre les répugnances de l'enfant. Le futur lui offre des robes, des bijoux ; sa mère lui souffle à l'oreille d'odieuses maximes ; « Il faut être pratique dans la vie. -- Il n'est rien de tel que l'argent pour être heureuse. -- L'amour en mariage est une absurdité, etc., etc. » Enfin, la jeune fille cède. Cérémonies, noces et festins. Après dîner, le marié suit l'enfant dans son logis, et se glisse dans son lit... Elle l'accepte, contrainte et forcée !

Vous voyez que c'est bien à peu près la même chose.

\* \* \*

C'est pourquoi, si l'excitation de mineurs à la débauche doit nous révolter, nous devons nous indigner aussi de ces unions si fréquentes où l'on ne consulte que les convenances et l'intérêt, et jamais le cœur ni les sens.

En parlant de tels mariages, George Sand a eu cent fois raison de dire :

« — C'est le plus monstrueux des viols ! »

Et Alexandre Dumas fils :  
« — Prostitution, voilà le mot ! »

GRAMONT.

## Théâtre Royal.

La réouverture du Théâtre Royal est un succès pour le nouveau directeur, M. Giraud, et je tiens à le féliciter sincèrement ; ce n'est pas chose facile que d'entreprendre de relever notre première scène, tombée si bas, et il faut toute la bonne volonté, tout le courage que je me plais à reconnaître à M. Giraud, pour oser se charger d'une tâche aussi périlleuse.

Aussi mérite-t-il d'être encouragé ; sans nul doute, le public liégeois aura à cœur de prouver à M. Giraud toute sa sympathie, en reprenant le chemin du théâtre, qu'il avait déserté, avec raison, l'en conviens absolument.

C'est par *PATRIE* ! le beau drame de Sardou, que l'année théâtrale a commencé ; l'interprétation de cette pièce est très satisfaisante. Nous reviendrons prochainement sur le mérite individuel des artistes, parmi lesquels nous remarquons surtout M<sup>me</sup> JAILLET, une ancienne bonne connaissance des habitués du Gymnase, M<sup>lle</sup> RAYMOND et MM. DANGLADE, RAYMOND, MONTVALLIER et JOISSANT. Lorsque enfin nous aurons constaté les soins donnés à la mise en scène, la fraîcheur des décors, et prier M. le Régisseur de faire les entr'actes beaucoup plus courts (toujours des observations, n'est-ce pas ?), dites moi, amis lecteurs, si en votre nom je ne puis pas adresser de chaleureuses félicitations au nouveau directeur.

LUAP.

## Théâtre du Pavillon de Flore

La réouverture de ce théâtre s'est faite samedi dernier, devant une salle fort bien garnie ; on jouait le *RÉVEILLON* de Melhaec, comme pièce de résistance. Dans la troupe, quelques anciennes connaissances et beaucoup de nouvelles ; les anciennes tiennent la corde, M<sup>me</sup> Soll et MM. Victor et Desclos en tête.

Citons, parmi les nouveaux M. Tournois, très amusant dans le rôle du directeur de la prison.

Une nouvelle venue, M<sup>lle</sup> Leroy, nous a chanté « le PETIT ABBÉ » d'une façon bien malheureuse. Heureusement, elle prend une bonne revanche dans le rôle de Manon, de « LA POISSARDE » qu'elle joue avec beaucoup d'entrain.

« LA POISSARDE » est un bon gros drame sans trop de tirades, dans lequel on ne s'assassine pas ; on s'est bien un peu violé dans le temps, il y a une vingtaine d'années... mais enfin, les spectateurs peuvent conserver leur mouchoir en poche jusqu'à la fin du quatrième acte. Alors le jeune premier a éprouvé tout-à-coup le besoin de casser sa pipe, au milieu de ses parents et de l'émotion générale. Heureusement ce n'est qu'une fausse alerte, car elle reparait au cinquième acte, un peu décatie il est vrai. Bref, cela finit par un mariage.

Victor joue avec sa verve et sa bonhomie habituelle le rôle d'un mari cornu et content. MM. Desclos, Lacroix et Leclair se sont également bien tirés de leurs rôles ; il en est de même de M<sup>me</sup> Tion, Dunoyer, et Leroy. En somme, bon ensemble, qui fait bien augurer de la valeur de la troupe.

Madame Soll, dans l'intermède, obtient le même succès que l'année dernière, succès bien mérité ; elle a cependant le tort de vouloir s'essayer dans un genre qui n'est pas le sien quand elle veut nous chanter des choses comme « pi'ouit ».

La nouvelle chanteuse, M<sup>lle</sup> Dubrée, n'a rien de bien saillant (si ce n'est la poitrine) ; le soir de la réouverture, elle a voulu nous la faire au sentiment en nous chantant « le bouquet de violettes ». Ce

bouquet doit être proche parent de « la dernière larme », d'aquatique mémoire. M<sup>lle</sup> Dubrée est bien plus intéressante quand elle nous détaille, avec de petits sourires assez fins, les romances un peu croustillantes du répertoire de Judic.

Le chanteur comique, M. Darville, est doué d'un organe qui donne horriblement sur les nerfs ; il est juste de dire qu'il rachète ce défaut par une pantomime et des grimaces assez amusantes. Dans les « Pirouettes de M. Dumollet » il exécute, avec assez de verve, des entrecats de différents styles.

En somme, l'ensemble de la troupe du Pavillon nous paraît très satisfaisant ; mais, comme nous le disions plus haut, ce sont toujours les anciens qui tiennent la corde, jusqu'à présent du moins.

POLYTE.

## Correspondance.

En réponse à une question, posée à la *Gazette de Liège* M. Ghymers, professeur du conservatoire nous adresse une lettre que nous transmettons à l'auteur de la « question » dont il s'agit.

Nous la publierons dans le prochain numéro avec commentaires s'il y a lieu.

## Théâtre royal de Liège.

Direction de M. Edmond Giraud.

Bureau à 7 h.

Rideau à 8 h.

Dimanche 25 et Lundi 26 septembre 1881.

### PATRIE!!!

On la Belgique sous la domination espagnole.

Pièce historique à grand spectacle en 5 actes et 8 tableaux par M. Victorien Sardou, de l'Académie française.

Decors nouveaux

Vu son importance, cet ouvrage sera joué seul.

AVIS. — Il sera fait un entr'acte de 20 minutes entre le 4<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> tableau.

Loges avec salon, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> rang, fr. 3-50 ; Fauteuils d'orchestre, loges de balcon, loges de côté, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> rang, fr. 3-00 ; stalles, balcon, fr. 2-50 ; parquet, fr. 2-00 ; parterres, secondes loges, amphithéâtre des secondes, fr. 1-50 ; loges des troisièmes, fr. 1-00 ; amphithéâtre, 50 c.

Il sera perçu 50 centimes par places prise à l'avance au bureau de location, qui a ouvert tous les jours, de 11 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

## Théâtre du Pavillon de Flore.

Direction Ruth.

Réouverture de la saison théâtrale

Bureau : 6h. 1/2.

Rideau : 7 h.

Dimanche 25 septembre 1<sup>re</sup> représentation de : *L'honneur de la maison*, drame en 5 actes de MM. I. Batta et M. Desvignes.

Intermède ; par MM<sup>les</sup> Laure Dubrée, Soll et M. Darville.

Ordre : 1<sup>o</sup> *L'honneur de la maison*, 2<sup>o</sup> *Intermède*

Prix des places ; fauteuils 2 francs parquet fr. 1-50 stalles 1 fr. pourtour et galeries 75 cents.

(En location 10 centimes en plus).

On peut se procurer des cartes à l'avance : au Pavillon de Flore, rue Grande-Bèche, 15, et chez M. Thiry (magasin de cigares), place de la Cathédrale, 2.

### Escrime.

M. Savat, professeur. Leçons particulières. S'adresser tous les jours de midi à une heure au local de la Société libre de Gymnastique et d'Escrime (Galerie du Gymnase).

Liège. Imp. E. PIERRE et frère, r. de l'Étude

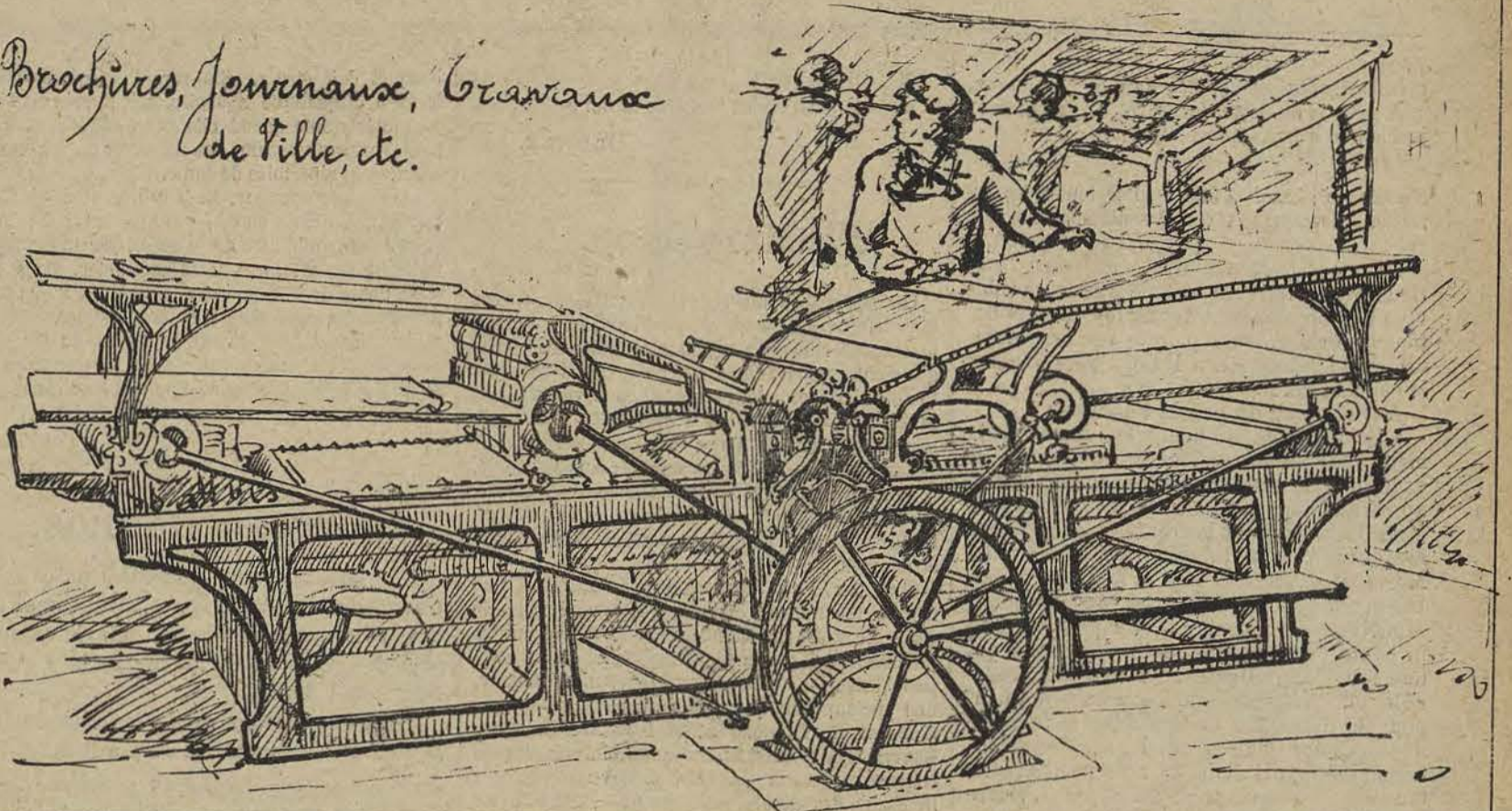
# ÉTABLISSEMENT TYPOGRAPHIQUE

Rue de l'Étuve, 12

Em. Pierre et Frère

Rue de l'Étuve, 12

Brochures, Jouvance, Gravures  
de Ville, etc.



**IMPRIMERIE**  
**LITHOGRAPHIE**  
**CHROMOLITHOGRAPHIE**  
**F. BORDT**  
**1 RUE CHAPELLE DES CLERCS 1**  
Impressions Artistiques  
et Commerciales en tous Genres.  
Spécialité d'Étiquettes  
de Luxe.

A detailed black and white illustration of a lithographic press. The machine is mounted on a wooden frame with a large spoked wheel on the right side. A worker is seated at the top of the machine, operating it. The background shows a simple room with a window.